



LUCEAT DEGREASER

Version : 0 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : LUCEAT DEGREASER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit :

Détergent.

Destiné exclusivement à l'usage industriel.

Utilisations déconseillées :

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Overseas Business Company - SARL

Coordonnées

Overseas Business Company - SARL

Zone Industrielle de Rouiba, Voie C Alger

Algérie

Tel : 00 213 (0) 23 85 08 42

Fax : 00 213 (0) 23 85 08 39

E-mail : contact@infinityalgerie.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Centre National de Toxicologie : 00213 (0) 23 26 77 77

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

2.2 Éléments d'étiquetage

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

Non valable

LACEAT DEGREASER

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales :**

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

Inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau :

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement le CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin.

Contact avec les yeux :

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin.

Ingestion :

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Inhalation :**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau :

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux :

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion :

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'œsophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

LACEAT DEGREASER

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions :**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement :

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale :

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire d'Overseas Business Company. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites dans l'air, si disponible :

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
Proteolytic enzymes as 100% pure crystalline enzyme)		0.00006 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible :

Procédures de surveillance recommandées, si disponible :

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible :

Valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

LACEAT DEGREASER

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Proteolytic enzymes	-	-	1	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
Proteolytic enzymes	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire. Quand c'est possible : utilisation dans un système automatisé/fermé et couvrir les récipients ouverts. Transport par tuyauteries. Remplissage avec des systèmes automatiques. Utiliser des outils pour la manutention manuelle du produit.

Contrôles organisationnels appropriés : Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage :**

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Protection des mains :

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé : Matière : caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures : Matière : caoutchouc nitrile Temps de pénétration : ≥ 30 min Epaisseur du matériau : ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps :

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Protection respiratoire :

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement :

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids) :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Quand c'est possible : utilisation dans un système automatisé/fermé et couvrir les récipients ouverts. Transport par tuyauteries. Remplissage avec des systèmes automatiques. Utiliser des outils pour la manutention manuelle du produit.

Contrôles organisationnels appropriés : Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

LACEAT DEGREASER

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage :

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Protection des mains :

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé : Matière : caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures : Matière : caoutchouc nitrile Temps de pénétration : ≥ 30 min Epaisseur du matériau : ≥ 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps :

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Protection respiratoire :

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Aucune d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf s'il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique : Liquide

Couleur : marron

Odeur : Produit caractéristique

Seuil olfactif : Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) < 0° C

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
Proteolytic enzymes	> 100	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide) : Non inflammable.

Point d'éclair (°C) : > 100 °C

Supporte la combustion : Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%) : Non déterminé

couvette fermée

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible :

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité : Non déterminé

Température de décomposition : Non applicable.

pH : >= 6.8

Viscosité cinématique : 50+- 20mPa.s

Solubilité dans/miscibilité avec eau : Non déterminé

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité : ≈ 1.077 kg /l

Densité relative : Pas de données disponibles.

Densité de vapeur : Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules : Pas de données disponibles.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés explosives : Non explosif.

Propriétés comburantes : Non comburant.

Corrosion vis à vis des métaux : Non corrosif(ve)

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Air humide.

10.5 Matières incompatibles

Peut réagit avec d'autre matériaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger**Données sur le mélange :Données sur la substance. le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous :

Ethoxylated Alcohol	
LD50 oral rat	300 – 2000 mg/kg Poids
LD50 dermal rabbit	> 2000 mg/kg

Monopropyleneglycol; 1,2-propane glycol	
LD50 oral rat	20 g/kg
LD50 dermal rat	22500 mg/kg
LD50 dermal rabbit	20800 mg/kg

subtilisin	
LD50 oral rat	1800 mg/kg
LD50 dermal rabbit	> 2 ml/kg
LC50 Inhalation - Rat (Vapours)	0.8 mg/l/4h

subtilisin	
STOT-single exposure	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible :

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

LACEAT DEGREASER

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous :

Ethoxylated Alcohol	
LC50 - Fish	1-10 mg/l
EC50 - Crustacea	1-10mg/l
ErC50 other aquatic plants	1-10mg/l

Monopropyleneglycol; 1,2-propane glycol	
LC50 – Fish [1]	51400 mg/l
LC50 – Fish [2]	51600 mg/l
EC50 - Crustacea	34400 mg/l

subtilisin	
LC50 - Fish	8.2 mg/l
EC50 - Crustacea	0.17 mg/l
NOEC chronic crustacea	0.5 mg/l
NOEC chronic alga	0.63 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Smart Enzym	
Persistance et dégradabilité	Les tensioactifs contenus dans cette préparation sont conformes aux critères de biodégradabilité établis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront fournies, à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergents.

Ethoxylated Alcohol	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable, selon le test approprié de l'OCDE
Biodegradation	>= 90%

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information supplémentaire disponible

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés :

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale. Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Emballages vides

Recommandation :

Produits de nettoyage appropriés :

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification :

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Solution d'hydroxyde de sodium



Sodium hydroxide solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : non applicable

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires) : non applicable

14.4 Groupe d'emballage : non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement :

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : non applicable

Autres informations applicables :

ADR

Code de classification : aucun

Code de restriction en tunnels : aucun

Numéro d'identification du danger : aucun

IMO/IMDG

No EmS : F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Ingrédients selon le Règlement Détergents

non-ionic surfactants

15-30%

Seveso - Classification : Non classé

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible :

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange.

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS : MSDSLD**Version :** 1.0**Révision :** 09/09/2025**Abréviations et acronymes :**

- Acute Tox. 4 (Oral) Acute toxicity (oral), Category 4
- Aquatic Acute 1 Hazardous to the aquatic environment – Acute Hazard, Category 1
- Aquatic Chronic 2 Hazardous to the aquatic environment – Chronic Hazard, Category 2
- Aquatic Chronic 3 Hazardous to the aquatic environment – Chronic Hazard, Category 3
- Eye Dam. 1 Serious eye damage/eye irritation, Category 1
- Resp. Sens. 1 Respiratory sensitisation, Category 1
- Skin Irrit. 2 Skin corrosion/irritation, Category 2
- STOT SE 3 Specific target organ toxicity – Single exposure, Category 3, Respiratory tract irritation
- H302 Harmful if swallowed.
- H315 Causes skin irritation.
- H318 Causes serious eye damage.
- H334 May cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled.
- H335 May cause respiratory irritation.
- H400 Very toxic to aquatic life.
- H411 Toxic to aquatic life with long lasting effects.
- H412 Harmful to aquatic life with long lasting effects.
- EUH208 Contains subtilisin. May produce an allergic reaction.
- Eye Dam. 1 H318

Fin de la Fiche de Données de Sécurité